

L'ANCIEN GUIGNOL

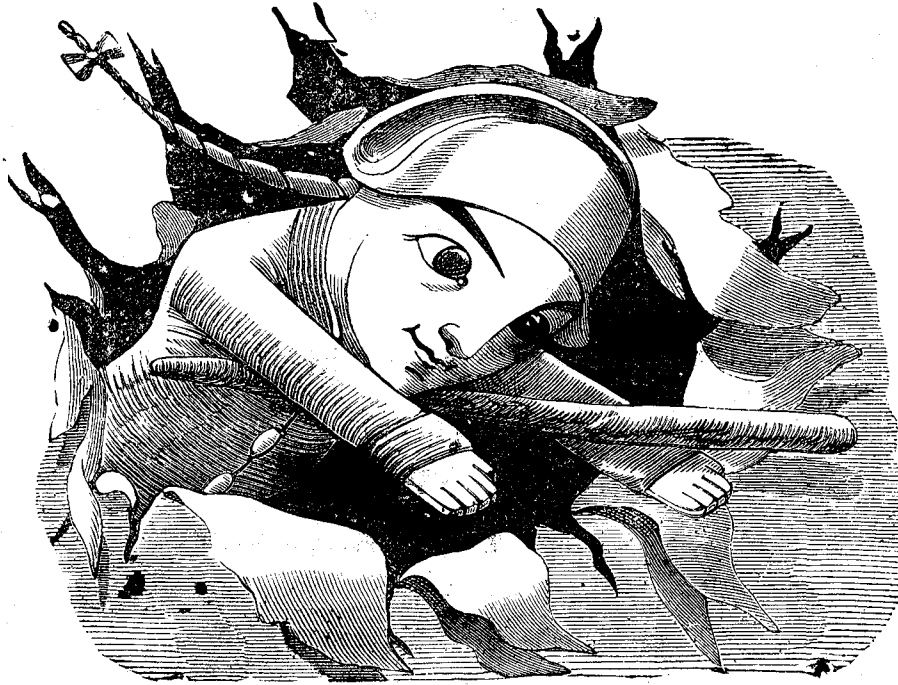
Journal Hebdomadaire, Politique, Satirique, Littéraire et Illustré

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
A LYON
44, Rue de la République, 44
BOITE DANS L'ALLÉE

VENTE EN GROS
1, Rue de Jussieu, 1
et chez tous
les Libraires et Marchands de Journaux

Les ANNONCES sont reçues
A l'Agence de Publicité V. FOURNIER
Rue Confort, 14

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires, des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.



RÉDACTEUR EN CHEF
GEORGES LETELLIER

ABONNEMENTS
Six mois Un an
France 5 fr. 10 fr
Etranger, port en sus.

Les manuscrits non insérés seront voués
à un feu d'artifice spirituel

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires, des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.

RECENSEMENT

La police vient de faire le recensement des personnes qui ont témoigné dans l'affaire Marie Rigottier. A part dix-neuf personnes, tout Lyon y a passé.

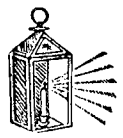


POISSON D'AVRIL

- On a arrêté les assassins de la rue Jean-Baptiste Say.
- ×
- On a rencontré un homme de lettres qui n'était pas jaloux.
- ×
- M. Fichet est raccommoé avec M. Gailleton.
- ×
- Les Terreaux et la Bourse ont marqué la même heure à la fois.
- ×
- M. Delaroché a refusé de faire des affiches.
- ×
- On a arrêté deux rosiers au dernier bal de Bellecour.
- ×
- On a entendu à la Perle un orateur public croyant à ce qu'il disait.
- ×
- Sarrazin a été un mois sans faire de sonnet.
- ×
- Il n'est pas entré des curieux à la morgue.
- ×
- Ça sent la rose à la Guillotière.

MADÉLON

UN CRIME IMPUNI



Le *Nouvelliste* est pris de remords. Il demande à ce que l'on recherche les assassins du malheureux Cros, tué le 3 novembre 1880, aux Brotteaux, d'un coup de canne à épée.

C'était le jour de l'expulsion des décrets, la gomme lyonnaise faisait rage ; tout à coup, une bande de jeunes gens bien pensants se rua sur l'ouvrier Cros et l'assassina — par derrière.

On arrête un M. de Lubac qui fut reconnu innocent, bien entendu, mais ce meurtre ne peut pas rester impuni.

Le *Nouvelliste* ne sera tranquille que lorsque la victime des cléricaux sera vengée. Ces sentiments honorent

notre confrère. Par amour de la vérité, il ne recule devant rien et sans doute qu'il jetterait sur les bancs de la Cour d'assises, si besoin en était, le premier de Lubac venu.

Mais, hélas, le *Nouvelliste*, le sait mieux que nous, les assassins les plus introuvables sont encore ceux que l'on ne veut pas trouver.

GNAFRON.

PLUME D'HONNEUR

Les Suisses révolutionnaires viennent d'envoyer à Félix Pyat, une plume d'honneur.

Espérons que ce n'est pas une plume d'oie, comme celle que l'émérite poltron employa à écrire le drame *L'Homme de peine*, qui le réconcilia avec les hommes de loi.

LES ÉTUDIANTS DE PARIS

Étudiants, *Gil Blas* est content de vous : à deux mille vous avez réussi à faire capituler une femme. Votre triomphe est sans exemple, et vos aînés, dans leurs tombes, ont dû tressaillir — de dégoût.

Comme jadis, pour descendre au Louvre que commandait Marmont, vous avez quitté Bullier, votre salle ordinaire des cours, vos amoureuses en commandite, et vous êtes descendus à l'Opéra-Comique. Aux fusils à pierre que vous voliez en 1830 chez les armuriers, vous avez substitué les chansons obscènes cueillies sur les lèvres carminées des dames de la Botte-de-Paille, — et vous avez assiégé le théâtre de madame Favart. La police était là ; comme vous ne sifflez que les faibles, vous avez prudemment applaudi les commissaires ; mais, en revanche vous avez, six heures durant, jeté ce cri plein de bravoure : « A l'eau, Van Zandt ! »

A l'eau, Van Zandt ! A l'eau, la comédienne ! A mort une femme ! Le succès a couronné votre audace, ô descendants des insurgés de Juillet, et Van Zandt s'est rendue.

A la même heure, sur les boulevards, des hommes offraient aux passants les feuilles publiques encore humides. Les feuilles annonçaient un échec au Tonkin, nos soldats battant en retraite devant les troupes chinoises ; deux cents des nôtres tués, enfin la défaite s'appelant d'un nom de spectre : Bang-Kô.

Mais qu'importait à la belle jeunesse la blessure nouvelle faite au flanc de la patrie ? L'intérêt n'est pas sur les champs de bataille, mais sur les tréteaux. On ne voit plus la France saignante, livrée à des imbéciles et à des boureaux, mais une chanteuse. C'est pour la comédienne que hurle la foule. Paris n'est plus Paris : c'est Byzance, et la vraie lutte est entre les bleus et les verts. Le maître envoie nos légions se faire tuer au Tonkin, notre pavillon capitule devant l'étranger, nos frères sont massacrés sans profit ni gloire, et c'est à un impresario que les jeunes s'en prennent, et c'est à une femme que vont leurs injures.

Ils crient : « Démission ! Démission ! » mais c'est la

démission d'un directeur de théâtre qu'ils demandent. Et les seules troupes dont ils aient souci ce sont les troupes d'opéra-comique.

Les voilà les patriotes ! Ils ont, au nom du drapeau tricolore manifesté contre une couronne d'outre-Rhin. Ils ont juré que leur indignation ne pouvait se contenir à la vue d'un Allemand — fût-il exilé. Ils ont braillé, pendant huit jours, dans la rue Soufflot, et ont piqué à leurs chapeaux hauts de forme la cocarde de Déroutède et de Mimi-Pinson.

L'heure était venue de manifester leur foi dans la patrie ; à l'annonce d'une défaite, ils devaient se recueillir, ou, des hauteurs athéniennes du quartier Latin, envoyer aux braves qui meurent, l'hommage de leur sympathie. Ils devaient se grouper, serrés, menaçants, farouches, autour de ce drapeau tricolore en péril. Ah bien ! oui ! c'est Van Zandt qu'ils vont siffler.

La vraie bataille se donne dans le cirque, et les seules couleurs qui tiennent au cœur des byzantins, ce sont les couleurs d'une actrice. Qu'importe que le Tonkin soit envahi si l'Opéra-Comique se rend ? Qu'importe la défaite de Bang-Kô après la victoire de la place Favart ?

C'est en vain qu'à leurs oreilles on criait la défaite, c'est en vain que se dressait, devant eux, l'image de la patrie mutilée : ils ne songeaient qu'à jeter à l'eau une femme dont le crime était d'avoir bu un soir de première.

Étudiants de la décadence, ce n'est pas du sang qui coule en vos veines : c'est du pus !

GEORGES LETELLIER

FUMÉ !

On a saisi à la gare de Vaise un wagon contenant, dissimulés dans des bûches, des cigares de contrebande.

On a arrêté le contrebandier.

C'est dommage, grâce à cet honnête citoyen, nous risquons encore de fumer quelquefois des cigares passables.

Si la contrebande ne vient pas au secours de la Régie, fumeurs, nous sommes fumés !

UN BELLATRE DE PROVINCE



Il chassait le gibier d'amour dans la petite ville. Tout bonnet lui était bon. Ce qu'il respirait dans la femme c'était la femelle. Il estimait que la vertu est une grimace, et que, d'ailleurs, toutes devaient lui céder. Quarante ans, bien tourné, troussant le madrigal, appliquant à l'amour la formule de Danton ; rieur sceptique, connaissant son métier sur le bout du doigt, se flattant que les femmes de bien se pâmaient à la vue de sa peau ; il traversait Tonnerre en conquérant.

Les désirs en ses veines ne s'éteignaient pas ; il retrouvait dans les bras de l'une l'ardeur perdue dans les

bras de l'autre. Ses triomphes étaient brillants et ses victoires ressemblaient à des violons. On ne se donnait pas : on lui cédait. Les femmes le connaissaient pour avoir au moins senti son souffle tiède dans leur oreille ; elles le haïssaient. Elles savaient le satyre capable des plus basses vengeances comme des plus sales actions. En province, on est bien près de trembler devant celui que l'on hait. Lovelace ne l'ignorait pas et faisait reposer son pouvoir sur la secrète terreur qu'il inspirait.

A soupiner sous tous les balcons, il surprenait des secrets, il en faisait des armes. La plus innocente caresse servait à ses complots. La morale provinciale est guindée ; la calomnie a bientôt terni la renommée la plus pure. Il calomniait. Mais, avant, il proposait des marchés. Si la malheureuse voulait bien, il se taisait et gardait le secret jusqu'au jour où la passion éveillée l'obligeait à s'en resservir. Les femmes adultères devaient être adultères deux fois, et les amoureuses devaient subir cet amant pour sauver l'amant aimé.

Il aurait pu offrir ses ignobles caresses aux femmes de bonne volonté ou aux filles dont c'est le métier de les recevoir. Mais il était avare ; il cultivait les amours gratuites ; il voulait des bourgeoises parce qu'elles ne lui coûtaient que la fausse monnaie de ses protestations. Il ne se mettait qu'en frais d'esprit ; encore empruntait-il aux millionnaires : Lamartine ou Musset. Il signait bravement de son nom, les vers des poètes connus.

Il ne se passait pas de jour qu'il ne nouât une intrigue et n'incendiât une honnête maison avec des billets doux glissés sous les portes, lus par les domestiques. Les scandales succédaient aux scandales ; très lâche, il se sauvait devant l'ombre du mari et ne se jetait aux pieds des femmes mariées que si l'époux était absent. Un homme lui faisait peur. Mais, avec les femmes seules, la nuit, en tête à tête, il était brave.

Il les baïllonnait, les renversait de force, dégrafait leurs corsages, soulevait leurs jupes, les étreignait dans ses bras nouveaux, avec une fureur bestiale, les brisait et assouvissait sa rage à la faveur de leur évanouissement.

Il appelait ses crimes des bonnes fortunes et s'en vantait ; on citait les femmes qui avait cédé ; on citait celles qui s'étaient défendues et avaient pu sortir, sans être souillées, des pattes de cet écœurant bellâtre.

Ce misérable escomptait la crainte du scandale si terrible en province, où l'on a coutume de dire : pas de fumée sans feu. Il se savait à l'abri de la balle des maris. Le tuer c'eût été implicitement le reconnaître l'amant de sa femme et avouer publiquement son déshonneur.

C'était pourtant aux maris, aux pères, aux frères des outragées à frapper le malfaiteur.

Une femme montra aux hommes leur devoir : elle le tua.

C'est pour avoir tué ce cochon qu'on appelle à tort un Don Juan, que Mme Francey a passé en cour d'assises. Elle a été acquittée elle devait l'être.

CHAMPEVERT.

LA MAIN A LA POCHE



Jubilons ! mes frères ! jubilons !

En raison du succès de la mission à Saint-Jean, Mgr (ne pas traduire : mon geigneur) le cardinal a décidé que dans la chapelle de la Primatiale,

on érigerait un autel à saint François-d'Assise.

Ceux qui veulent s'associer à l'érection de ce monument commémoratif, n'ont qu'à s'adresser à la sacristie.

Un autel à François ? Et du pain pour les pauvres ?

ICONOCLASTES



Joseph Thivollet à la tête d'une armée d'hommes portant la hache sur l'épaule a fait jeter à bas les croix séculaires de nos grandes

nécropoles. Ces croix gênaient le conseil, gênaient la liberté de conscience, puisqu'on les a enlevées ; pour ma part — moi, qui ne crois ni à Dieu, ni au diable, j'avoue qu'elle ne me gênaient pas. Mais quand on professe l'irrégion comme une religion, on en arrive à ces mesquines mesures.

Le *Nouvelliste* ne pouvait enregistrer cette opération sans pousser un cri de douleur, mais il pouvait montrer une plus grande bonne foi. Il dit :

« C'est la croix des indigents qu'ils ont jetée par terre. C'est une insulte aux infortunés et une provocation odieuse dont le peuple se souviendra. »

« Et maintenant que vont-ils mettre, ces iconoclastes, dans les carrefours de nos cimetières, à la place des monuments religieux qu'ils ont brisés ? »

Ce qu'ils vont mettre ? *Nouvelliste*, vous le savez bien. Des monuments sans nul caractère de culte différentiel, mais au pied desquels cependant on pourra déposer les couronnes destinées aux morts perdus.

Les royalistes ont la partie belle quand leurs adversaires font une sottise, mais ils devraient ne point pousser au tragique ce qui n'est que du vaudeville politique.

CADET.

Le verre de sang



La légende que la réaction a le plus longtemps exploitée est celle de M^{lle} de Sombreuil. Ces infâmes révolutionnaires avaient, au prix d'un verre de sang, estimé la liberté d'un

père. Si la jeune fille eût refusé, le gouverneur des Invalides eût été impitoyablement massacré. Pour sauver l'auteur de ses jours, M^{lle} de Sombreuil avait trempé ses lèvres dans l'immonde breuvage.

Et les âmes sensibles tressaillirent d'horreur. Et les royalistes dénonçaient à la vindicte de l'histoire les farouches sans-culottes. On oubliait que François I^{er} exigea une plus dure rançon pour la tête de Saint-Vallier, et que ce fut la honte que but Diane de Poitiers, à Chambord, dans le lit du roi.

À l'Abbaye, la Révolution se contenta de faire boire un verre de sang à M^{lle} de Sombreuil.

Du sang ? Eh bien ! non, c'était du vin. Encore Mlle de Sombreuil ne but-elle rien du tout. On lui tint compte de son courage ; elle en fut quitte pour accepter dans sa main un verre plein d'un liquide rouge ; on ne le lui laissa pas même porter à sa bouche.

C'est l'héroïne, devenue comtesse de Villeme, qui a fait ce récit à M. de Pontmartin ; il le reproduit dans le *Gaulois*. Convaincra-t-il les Lorientais intéressés ? L'héroïne parle :

« En 1792, mon père fut jeté dans la prison de l'Abbaye... Vinrent les massacres de Septembre, organisés par les chefs révolutionnaires et payés à tant par tête, à une bande d'assassins. Ils avaient forcé les portes de la prison, ou plutôt ces portes s'étaient ouvertes devant eux. La plupart étaient ivres... Ils se ruèrent sur mon père... J'étais là... Je me jetai à leurs genoux, suppliante, folle de douleur... Toute fille, à ma place, en eût fait autant... Il y eut un moment de répit... Ces hommes semblèrent se consulter... Les secondes me paraissaient des siècles... Un instant après, l'un de ces bandits, qui s'était éloigné du groupe, revint en apportant un verre rempli d'une liqueur rouge — était-ce du sang ? était-ce du vin ? Il me le présenta et me dit : « Citoyenne, bois ce verre et ton père sera sauvé. »

Ces « bandits », voyant un enfant de seize ans implorer la grâce de son père, se sentirent émus. Plus mélodramatique que féroce, un « bandit » présenta le verre de la légende. M^{lle} de Sombreuil ne se prononce pas sur la nature du liquide qu'il contenait. Il est à présumer que c'était du vin. On voulait forcer l'aristocratie à s'humilier devant la foule, à s'y mêler plutôt, à boire avec elle. Trinquer, c'était faire acte d'égalité. « Trinque, citoyenne, bois ce vin et ton père sera sauvé. » Ce verre de vin symbolique fait pendant au bonnet phrygien coiffé par Louis XVI.

M^{lle} de Sombreuil continue :

« Je tendis la main ; j'aurais pris le verre, je l'avais pris peut-être... L'homme me l'arracha et le jeta violemment par terre, où il se brisa en mille pièces. — « C'est assez, me dit-il ; l'épreuve est faite ; citoyenne, tu es une aristocrate, mais tu as du cœur. Tu ne boiras pas, et ton père sera sauvé tout de même !... »

M^{lle} de Sombreuil ne précise rien, elle ne sait pas même si elle avait pris le verre, mais, par une singulière contradiction, elle dit que l'homme le lui arracha et le jeta par terre. En tout cas, elle n'eut pas à surmonter son dégoût, son horreur, sa faiblesse ; on lui évita d'aller jusqu'au bout de l'épreuve ; on ne lui demanda qu'un acte de bonne volonté ! « Tu ne boiras pas et ton père sera sauvé tout de même. »

Il le fut — ce jour là, du moins.

« Alors, par un de ces revirements soudains qui ne sont pas rares dans les foules, même les plus féroces, ces assassins qui, tout à l'heure, agitaient autour de moi leurs bras sanglants en hurlant des cris de mort, me saluèrent avec enthousiasme, firent sortir mon père de prison et nous ramenèrent en triomphe à l'Hôtel des Invalides. »

Nous connaissons la légende : nous connaissons l'histoire.

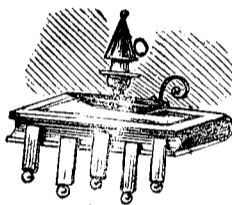
La foule, ce monstre anonyme, excitée par une souffrance de tant de siècles, se rue sur l'Abbaye : une enfant de noble, une fille d'aristocrate, toute blanche, paraît, étend ses bras, pleure et supplie. Comme le lion de Florence, la foule cesse de rugir. Elle a pitié de ces larmes, et, remuée jusqu'au fond des entrailles, elle ne demande qu'à rendre à l'affection de sa fille l'ennemi, ce père qu'elle se disposait à massacrer.

Un simulacre de fraternité suffit. Tant de courage, tant d'innocence, éveillent en elle des sentiments de pitié ; les mains levées pour frapper s'abaissent pour applaudir, ceux qui invectivaient saluent, et les « bandits », les yeux pleins de larmes, font grâce et ramènent en triomphe, aux Invalides, l'homme qu'ils en avaient fait sortir pour le tuer.

La Révolution n'a pas à rougir de cet épisode ; il fait honneur à ce peuple de Paris, capable aux heures suprêmes de s'humaniser jusqu'à entendre la prière d'une enfant qui passe.

GEORGES LETELLIER.

LA PUCELLE DE RODEZ



Jeanne d'Arc a bien été vengée de Voltaire. M. Joseph Fabre s'est fait le défenseur de sa virginité, et, ma foi, en fort bons termes. Il est permis de préférer son éloge ému au pamphlet d'Arouet.

Mais le hasard aime à se jouer des hommes d'Etat. Il était réservé à l'avocat du « pucelage de Jehanne la bonne Lorraine », d'être dépucelé en tant que vierge politique.

Ce soin incombait naturellement à cette vieille prostituée bavarde qui s'appelle Andrieux. Donc, avec les ménagements d'usage, dans le sous-sol de la *Ligue*, cette gadoue a flétri l'innocence de ce pauvre M. Joseph Fabre.

Il n'était pas riche ; le gouvernement paya son élection.

Le député de Rodez doit son siège aux trois mille francs qu'il a reçus du chapitre des fonds secrets.

Le gouvernement s'est, sans doute, fait faire un reçu, et M. Joseph Fabre s'acquitta en votes complaisants.

Nous sommes heureux de connaître ce détail piquant ; mais nous n'en savons nul gré à M. Andrieux, il n'a parlé que parce que M. Fabre n'était pas assez riche pour le faire taire.

COGNE-DRU.

RÉCOMPENSE HONNÊTE

Le 25 mars, il a été perdu à Lyon, un professeur du lycée, répondant au nom d'Elisée.

Peut-être ce pauvre homme est-il retenu dans les délices de Capoul. Alors ce serait *Elisée...reclus*.

Les bons mots, facéties, solies, joyusetés, calembourgs, coq-à-l'âne, calembredaines,

du sieur **Mariage**

président de la cour d'assises, sur ses tréteaux du Palais de Justice, proche le Pont-Neuf ;

pour l'esbaudissement des badauds, seigneurs, truands, tire laine, gens d'armes, ribaudes, honnestes dames, et toutes gens qui aiment à se désopiler la rate devant les révérentismes, illustrissimes et sérénissimes bêtes fourrées.



« Accusé, vous avez cherché à dépister les recherches de la justice en plaçant un tabouret chinois sous le cadavre afin de faire croire qu'elle s'était tuée en tombant, et, sur ce tabouret, vous l'avez placée la tête en bas, et, par conséquent les jambes en l'air ».

« Le portier est le mandataire du propriétaire. »

« Vous avez changé continuellement de métier pour embrasser celui du crime. »

« Les rires sont inconvenants quand il s'agit d'une femme tuée et massacrée dans des circonstances aussi déplorables. »

« Après une existence assez accidentée, vous en êtes arrivé à être l'amant d'une portière. »

« La fille Alliaume avait malheureusement beaucoup d'amants. »

« Votre crime n'est pas d'un inexpérimenté. Vous avez montré une rare expérience dans toutes les précautions que vous avez prises pour vous cacher. Cette expérience, vous l'avez puisée dans vos années et aussi dans vos fonctions de gendarme et de garde municipale. »

(La suite à la prochaine audience.)

GNAFRON.

LES 44

On disait — que ne dit-on pas ? — on disait : la commission des 44 fait de la besogne comme quatre. On prétendait qu'elle n'était qu'un trompe-l'œil et que son enquête sociale *commodo* et *incommodo* n'est que de la bouillie pour les chats.

On la disait prête à mourir. Lisez donc cette nouvelle officielle :

« La délégation de la sous-commission de l'industrie de la commission des 44 se rend, ce soir, à Rouen. Elle est invitée à un banquet qui lui est offert par le maire de Rouen et qui aura lieu demain soir. »

Comme vous le voyez, la commission des 44 fonctionne — des mâchoires. Et elle est si peu malade qu'elle mange bien.

CADET.

COEUR LÉGER

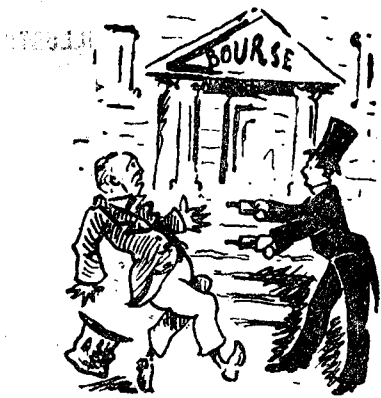


Quand il devient vieux, le diable se fait ermite. Emile Ollivier est vieux. L'ancien Cinq a revêtu la haire et ceint la discipline. C'est la dernière incarnation de ce bouddha boudeur.

N'étant plus irréconciliable, républicain, ministre, ni député, il s'est fait moine et c'est à entendre un sermon qu'il a convié douze cents personnes, salle Albert-le-Grand, à Paris.

Il a pris pour thème : le *Concordat*. Le prédicateur, comme tous les nouveaux convertis, s'est montré plus catholique que le pape et a déploré les rigueurs que Napoléon I^{er} exerça sur le Saint Père. Il a exalté la religion avec l'ardeur d'un néophyte.

On affirme que Rome va lui offrir le chapeau de cardinal, à moins que le bon père Emile Ollivier ne préfère devenir le confesseur de sa criminelle complice, la veuve Bonaparte.



M. MILLIARD CANDIDAT

M. de Rothschild est candidat à l'Académie. D'aucuns s'étonnent et contestent qu'il ait des titres. M. de Rothschild n'a qu'à ouvrir son portefeuille pour les confondre. Des titres ? mais il n'a que ça.

Il sera élu, sinon cette fois du moins l'autre. Sa candidature, il est vrai, a surgi un peu brusquement. La faute en est à M. Léon Say. Homme de finances, il a brigué l'honneur d'entrer à l'Institut. On a pris la chose au sérieux, M. de Rothschild ne s'est pas trouvé plus ridicule, d'autant mieux qu'il est plus riche. En tant que financier, il vaut M. Léon Say et a l'avantage d'être plus beau joueur. Puis il a eu un nom populaire.

Le gueux le voit dans ses rêves comme le dieu de l'or.

Son nom est devenu locution et signifie : fortune insolente : « Riche comme Rothschild. » Designorants ne peuvent s'imaginer un particulier si puissant ; j'ai entendu des paysans dire : « Le roi de Childe. »

Le juif n'a pas fait qu'emboîter le pas à M. Léon Say, homme d'Etat on l'accorde, mais dont le rôle dans le ministère s'est toujours borné à faire le porte-monnaie. Tous deux sont financiers de haut vol. Cependant le vol de M. de Rothschild est plus audacieux : M. Léon Say est un épervier, M. de Rothschild est un condor.

Ce condor frappe à l'Institut ; on lui fait faire anti-chambre. Le financier s'indigne. Il a cependant fait passer sa carte : M. Million, que dis-je ? M. Milliard. Il a l'habitude d'entrer sans frapper. C'est, sans doute, par manière de coquette que l'Académie se fait prier.

Le juif trouve la résistance de mauvais goût. Est-il moins intéressant que beaucoup d'élus ? Son bagage est léger : il a cela de commun avec celui de M. le duc d'Aumale et de tant d'autres ducs, sans parler de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui, pour le grossir et afin que la postérité conservât souvenir de lui, écrit : *Accadémie* avec deux c.

M. de Rothschild, entre tant de fantaisies, à celle d'être académicien : c'est une question d'argent. Il est assez riche pour se payer un fauteuil. Il a sa loge à l'Opéra, il veut sa place à l'Institut. C'est un prix à débattre. Rien ne lui coûte, il paie sans compter.

Il a des chevaux de race, des femmes du monde, des tableaux de maîtres. Il ne liarde jamais : ses chiens sont très beaux et ses amis sont très chers. Ses très chers amis lui ont assuré que l'habit à palmes lui irait. Un restant de pudeur a fait esquisser au riche un geste de dénégation, mais des amis aussi chers lèvent de tels scrupules, ils ont repris : « Vous feriez, seigneur, à ces croquants beaucoup d'honneur. »

M. de Rothschild a rédigé sa demande et l'a séchée avec de la poudre d'or.

Au reste, sa place est toute indiquée. Il manque à la collection. La sottise, l'envie, la haine, l'orgueil, l'intrigue, la naissance, le rang, le crime triomphant, la trahison politique, le servilisme de cour, la médiocrité à la mode, sont représentés à l'Académie : mais point la fortune, l'agio effréné, la fièvre de l'or. On a accueilli le boudoir, les coulisses, le boulevard ; on n'a pas encore accueilli la Bourse. M. de Rothschild élu, ce serait l'Académie au complet.

Ce qu'on reproche à M. le baron de la finance, c'est d'être venu heurter à l'Institut, sur la foi de ses billets de banque. On trouve qu'il a manqué de tact. Il eût dû sauver les apparences et se faire précéder d'un livre, tiré avec luxe, et dont les réclames grassement payées eussent fait leur tour de France.

Mais le juif connaît-il autre chose que les soustractions ? La demande est naïve. Un homme riche à milliard a du génie quand il en veut. Le génie comme les bottes, ça se commande. M. de Rothschild a des bottes parce qu'il y a des bottiers ; il aurait eu du génie parce que des gens très malheureux en ont et ne savent pas toujours qu'en faire. Le banquier ayant fait venir l'ouvrier spécial, lui aurait commandé un livre. Pour quelques louis, la farce eût été jouée.

Personne ne s'y fût mépris, pourtant — l'Académie, toute la première ; mais M. de Rothschild, eût pu dire : « Mon œuvre ! » Car on est dûment propriétaire de la chose qu'on a payée. Aussi, M. le comte de Paris est l'auteur, à ce titre, d'un volume sur les ouvriers anglais.

M. de Rothschild a trop compté sur lui-même. Merveilleux de logique, il s'est dit : N'étant ni lettré, ni savant, j'ai tout ce qu'il faut pour être de l'Académie. C'est une grave erreur. Pour l'Académie, rien c'est trop. Elle demande moins que rien, par exemple l'*Idée de Dieu* à ses philosophes ou des sermons à ses évêques ; c'est assez pour faire illusion aux douairières qui lisent les articles de M. Igotus et croient le baron Platel sain d'esprit.

Les très chers amis du postulant ont eu le tort de ne pas lui faire la leçon. Il ne lui en eût coûté qu'un billet de mille francs de plus, — le prix d'un ouvrage — car de tout ce qui s'achète, c'est encore l'esprit qui vaut le meilleur marché. M. de Rothschild entrera chez M. Pingard. Il possède, à cet effet, l'argument que Basile trouvait irrésistible.

Puis il le faut — pour l'honneur des lettres. Quand Dumas, Flaubert, Gautier verront M. de Rothschild à l'Académie, ils regretteront moins de n'y être pas entrés.

OCTAVE LEBESGUE.

L'INVALIDE A LA TÊTE DE CIRE

Ce n'est pas un type créé à plaisir ; il vit mal, mais il vit. L'invalidé à la tête de cire.

Ce fut à Bapaume, pendant la dernière guerre, qu'un

éclat d'obus enleva à Moreau la partie centrale de la face : les yeux, la bouche et le nez. Moreau tomba à côté de son canon ; on le crut mort ; il n'était que hideusement blessé. Il se releva et gagna, à tâtons, le village d'Arvillers. La guérison fut longue. Enfin les praticiens du Val-de-Grâce triomphèrent de l'horrible blessure.

On inventa une figure artificielle, qui masqua les ravages de l'obus et rendit au canonier les sensations disparues, lui permettant de respirer, de manger, de parler. On rendit ainsi au blessé tout ce qu'il avait perdu, sauf les yeux.

L'invalidé à la tête de cire fut aimé ; son union fut féconde. Il a une femme et une fille.

Le 24 décembre 1882, se trouvant à Valenciennes, il fut atteint d'une fièvre cérébrale qui le fit admettre à l'hospice civil ; il en sortit à l'hôpital militaire. Ce fut là qu'il perdit son masque,

On était curieux de voir fonctionner le mécanisme. Le malade aveugle fut l'objet d'importunités incessantes de la part des médecins et des élèves. Les carabins de service offraient à leurs amis le spectacle de l'invalidé à la tête de cire. On le faisait manger, on le faisait boire. Le patient souffrait mille morts. Ils devenaient cruels, les curieux.

A la fin, il se fâcha tout rouge : c'était drôle de le voir se quereller avec sa mécanique qui rendait un bruit de crécelle. Les infirmiers le blaguèrent ; il se leva d'un bond, furieux, et en présence du médecin en chef et de ses aides, il se jeta sur ses bourreaux. Dans la lutte, la figure et le dentier se détachèrent, furent foulés aux pieds, écrasés.

L'horrible blessé, excité par la colère, affolé par la fièvre, hideux, médusant ses adversaires, se défendait avec une rage sourde. Les infirmiers furent saisis d'épouvante ; l'un d'eux attrapa un tisonnier et l'abattit sur le crâne du malade. Le sang coula et emplit de caillots noirs cette face n'ayant plus rien d'humain. On mit au blessé la camisole de force, on l'enferma avec les fous. Il sortit de l'asile, au bout de dix mois et reprit le chemin du petit village où l'attendaient sa femme et sa fille.

Mais il n'avait plus le masque habile qui lui refaisait une figure humaine ; la face mise à nu présentait un aspect hideux. La fille détourna les yeux de cet être repoussant. Le vide se fit autour de lui ; la terreur éloigna de lui la pitié. Moreau devina quel objet de dégoût il devait être ? les souffrances physiques s'augmentèrent des souffrances morales. Pour cacher au monde son affreuse mutilation, il fallait fabriquer un visage artificiel comme celui brisé par les brutes de Valenciennes. Ça coûte gros.

Le canonier de Bapaume n'a qu'une maigre pension, il est incapable d'aucun travail. Pour vivre, les siens et lui, pour mettre de côté la somme nécessaire à la confection d'un nouveau masque qui abrègera ses douleurs matérielles et morales, il mendie de porte en porte et traîne sur les routes, avec sa besace, le ruban rouge dont on l'a décoré.

Telle est l'odyssée de Moreau, chevalier de la Légion d'honneur et mendiant.

Il vient d'adresser une pétition à la Chambre. Elle est prise en considération. On donnera un bureau de tabac à l'ancien artilleur ; on lui fera une nouvelle figure de cire. Mais la besogne de la Chambre ne s'arrête pas là.

Le 18 janvier 1884, Moreau, aveugle, infirme, a été la victime de brutalités révoltantes. On a arraché son appareil, on l'a frappé, il porte encore au front la cicatrice de la blessure qui lui fut faite. Le médecin militaire en chef et ses aides ont assisté à cette scène sauvage ; ils ne se sont pas interposés, bien mieux, ils l'ont encouragé.

La Chambre fera l'enquête que réclame la conscience publique indignée. Elle l'a promis : nous acceptons sa promesse et la lui rappellerons tant qu'on ignorera quels châtements ont été infligés aux coupables — qu'ils portent l'épaulette blanche ou le collet de velours brodé d'or.

GNAFRON.

TRUC DÉBINÉ



Par une délibération spéciale, la Faculté de Droit a, usant de son pouvoir disciplinaire, prononcé contre M. X..., élève de 3^e année, la peine de l'exclusion de la Faculté pendant six mois.

M. X..., s'était rendu coupable :

1^o D'avoir faussement déclaré à son père qu'il avait été reçu à un examen, alors qu'il n'avait pas même consigné ;
2^o D'avoir, prenant la qualité et signant du nom de son père, indiqué une fausse adresse dans le but d'empêcher les lettres d'arriver à destination ;

3^o D'avoir combiné diverses manœuvres par suite desquelles plusieurs lettres ont été détournées ou interceptées, une, entre autres, qui avait été recommandée à la poste.

L'*Express* ajoute : « Cette décision a causé une vive émotion parmi les étudiants. »

J'te crois !

Neige Rouge

En Suisse, la neige rouge est tombée avec abondance. Elle allait tomber également sur le Rhône quand elle a appris ce que pensait du rouge M. Waldeck-Rousseau. L'Agence Havas a reçu l'ordre d'appeler la neige rouge : la neige séditeuse. Par décret, paru ce matin à l'Officiel, défense est faite au ciel d'arborer des aurores boréales.

MADÉLON.



— Et votre fille, madame Blédorge ?
 — Elle se porte comme un charme.
 — Vous avez trouvé une nourrice ?
 — Oui.
 — Jeune ?
 — Oh ! jeune, pas précisément, quarante-cinq ans.
 — Quarante-cinq ans ! Mais alors ce n'est pas du lait qu'elle donne au nourrisson !
 — Que voulez-vous donc qu'elle lui donne ? Du fromage ?...

×

Aux Tuileries :
 Deux fillettes d'une huitaine d'années causant en jouant :
 — Et ton papa, qu'est-ce qu'il fait ?
 — Tout ce que veut maman.

×

Exemple de férocité précoce cueilli dans un journal allemand :
 — Maman, dit Fritz, un gamin de sept ans, empêche donc Louise d'écraser le papillon qui se cogne contre la fenêtre.
 — C'est bien de ta part, répond la mère, d'avoir ainsi pitié des pauvres bêtes.
 — Oh ! ce n'est pas pour cela ! répliqua l'aimable enfant ; mais je voudrais bien le tuer moi-même.

×

Echo de carnaval :
 A Bullier :
 — Oh ! la jolie laitière !
 — Oui, mais vois donc avec elle cette horrible femme maigre.
 — La laitière et le poteau laid !

Le comble de l'aptitude physique chez un juge au correctionnel :

— Avoir les yeux fendus en amande.

×

Entendu à la cour d'assises :
 Un huissier à un avoué. — Savez-vous, maître, quel fut l'homme le plus heureux en amour ?
 L'avoué. — Ma foi non !
 L'huissier. — C'est Lebon !
 L'avoué. — Comment cela ?
 L'huissier. — Dam, il était toujours dans la lune de miel.

P. C. C.
 Le Gône.

CHRONIQUE DU POULAILLER

GRAND-THÉÂTRE

Comme il était facile de le prévoir, la soirée donnée jeudi dernier, au Grand-Théâtre, au bénéfice de l'œuvre des Fourneaux de la Presse a été des plus fructueuses. La recette brute a atteint le chiffre fort respectable de 5,150 fr. 20, c'est-à-dire le maximum avec le prix ordinaire des places.

Inutile d'ajouter que MM. les artistes, ainsi que tout le personnel, s'étaient mis, aussi gratuitement qu'obligement, à la disposition des organisateurs, de sorte que, déduction faite des droits d'auteurs s'élevant à la somme de 386 fr 35, la recette toute entière, soit 4,763 fr. 85, est restée à l'œuvre de bienfaisance. De plus, il faut ajouter à cette somme le produit de la quête faite par Mesdames les artistes, qui a produit 703 fr. 45 et nous arrivons au beau chiffre total de 5,467 fr. 30.

Félicitons, encore une fois, tous ceux qui ont contribué au succès de cette magnifique soirée et plus particulièrement M. Dufour, directeur des théâtres municipaux qui a eu la généreuse idée de cette représentation au profit de l'œuvre de charité organisée par la Presse lyonnaise.

×

La saison d'opéra s'est terminée aussi brillamment qu'elle avait commencé. On se souvient du succès de la première soirée : on donnait *Guillaume Tell*, avec M. Massard dans le rôle d'Arnold, et le public fut aussitôt conquis par cette voix chaude et brillante que nous avons souvent applaudie depuis. Hier, mardi, c'était *Sigurd*, le nouvel opéra dont le succès fait honneur à la direction, qui clôturait une de nos meilleures années théâtrales.

La soirée n'a été qu'une longue série d'ovations pour les divers artistes qui tous ont été aussi parfaits que d'habi-

tude. Demain ils vont nous quitter, quelques-uns pour ne pas revenir : que tous nos vœux de succès les accompagnent vers leurs nouvelles scènes.

L'œuvre de M. Reyer est ainsi arrêtée en plein succès ; ce sera une brillante reprise pour la saison prochaine.

×

C'est samedi 4 avril que le Grand-Théâtre rouvre ses portes pour les représentations d'opérette.

On commencera par *Boccace* le charmant ouvrage de Suppé qui obtint un très grand succès à Bruxelles et aux Folies-Dramatiques de Paris.

M^{lle} Berthe Thibaud chantera le rôle de Béatrice quelle a créé à Paris, M^{lle} Luce celui de Boccace ; M Hyacinthe, notre excellent ténor léger, jouera le rôle d'Orlando et M. Laty celui de Lelio.

Nous souhaitons bonne chance à la nouvelle troupe.

CÉLESTINS

Clara Soleil ne quitte plus l'affiche et le succès va s'affirmant à chaque représentation.

Il est, en effet, impossible de faire mieux que notre trio de comiques, MM. Belliard, Demey et Mercier, qui enlèvent chaque soir l'amusante comédie de MM. Gondinet et de Sivrac.

Voilà encore quelques bonnes recettes d'assurées.

CIRQUE PLÈGE

COURS DU MIDI

Tous les soirs, à 8 heures, grande représentation par tout le personnel de la troupe.

Les jeudi et dimanche, représentation supplémentaire, à 3 heures, tout aussi complète que celle du soir.

CIRQUE RANCY

Tous les soirs, à 8 heures, grande représentation par tout le personnel de la troupe.

Les jeudi et dimanche, représentation supplémentaire à 3 heures, tout aussi complète que celle du soir.

THÉÂTRE GUIGNOL

PASSAGE DE L'ARGUE

Tous les soirs, à 8 heures, représentation variée, terminée chaque soir par le *Cheval de Bronze*, grande parodie en cinq actes.

POLYTE DU PLATEAU.

Le Rédacteur-Gérant : FERRIEUX.

LYON. — IMPRIMERIE NOUVELLE, rue Ferrandière, 52

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Le Jeudi 9 avril 1885

SOUSCRIPTION A UN MILLION

D'Obligation foncières de 500 3 0/0

AVEC LOTS

Remboursables en 95 ans

Prix d'émission : 435 Fr.

Payables : 20 fr. en souscrivant, le 9 avril 1885.
 20 — à la délivrance des titres, du 1^{er} au 15 juin 1885.
 50 — du 15 au 30 novembre 1885.
 50 — du 15 au 31 mai 1886.
 50 — du 15 au 30 novembre 1886.
 50 — du 15 au 31 mai 1887.
 50 — du 15 au 30 novembre 1887.
 75 — du 15 au 31 mai 1888.
 70 — du 15 au 30 septembre 1888.

Total 435 fr. sans faculté d'anticipation.

LOTS :

1.200.000 francs par an, 6 tirages : les 5 janvier, 5 mars, 5 mai, 5 juillet, 5 septembre et 5 novembre. A chaque tirage :
 1 obligation remboursable par 100.000 f.
 1 — — — — — 25.000
 6 — — — — — remboursables par 5.000 francs, soit..... 30.000
 45 obligations remboursables par 1.000 francs, soit..... 45.000

53 lots par tirage pour 200.000 f. Le premier tirage aura lieu le 5 juillet proch. Les obligations sorties aux tirages, soit avec des lots, soit au pair, seront payables le 1^{er} du mois qui suivra le tirage : elles n'auront pas droit au prorata du coupon du semestre courant.

Les versements non effectués à l'échéance sont passibles d'un intérêt de 5 0/0 et les titres en retard sont déchés du droit aux primes et lots.

La répartition sera faite du 1^{er} au 15 juin 1885. La souscription sera ouverte le jeudi 9 avril.

A PARIS

Au **Crédit Foncier de France**, rue des Capucines, 19 ;
 Au **Comptoir d'Escompte de Paris**, rue Bergère, 14 ;
 A la **Banque de Paris et des Pays-Bas**, rue d'Antin, 3 ;

A la **Société Générale**, rue de Provence, 54, et dans ses bureaux de quartier ;
 Au **Crédit Lyonnais**, boulevard des Italiens, 19, et dans ses bureaux de quartier ;
 Au **Crédit Industriel et Commercial**, rue de la Victoire, 72, et dans ses bureaux de quartier ;
 A la **Société de Dépôts et Comptes courants**, place de l'Opéra, 2 ;
 A la **Banque d'Escompte de Paris**, place Vendôme ;
 Au **Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**, 8, place Vendôme, à Paris ; — et à Alger, Oran, Constantine et Bône.
 A la **Compagnie Foncière de France**, rue Saint-Honoré, 366 ;
 A la **Banque Parisienne**, r. Chauchat, 7 ;
 A la **Banque Franco-Egyptienne**, boulevard Haussmann, 32 ;
 A la **Compagnie Algérienne**, rue des Capucines, 11.

DANS LES DÉPARTEMENTS :
 Chez MM. les Trésoriers généraux ;
 Chez MM. les Receveurs particuliers des Finances ;
 Dans les Agences et Succursales des Sociétés ci-dessus indiquées.

A L'ÉTRANGER :

Dans les Agences et Succursales des mêmes Sociétés.

La souscription sera close le même jour à 5 heures.

On peut souscrire dès à présent par correspondance, en envoyant au **Crédit Foncier** sous pli recommandé 20 francs par obligation demandée.

Toutefois, les souscriptions par correspondance ne sont admises que pour 2 obligations et au-dessus. — Les souscriptions par liste ne sont pas admises.

LOTÉRIE DES ARTISTES MUSICIENS

GROS LOT : 100.000 f. Second et dernier Tirage Jeudi 30 Juillet prochain

246 autres Lots de :
 50.000 f. 25.000 f.
 10.000 f. 5.000 f.
 1.000 f. 500 f. 100 f.

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France
DERNIERS BILLETS : UN FRANC
 Adresser sans retard espèces, chèques ou Mandats-poste à M. Ernest DÉTÈRE, Secrétaire général, Directeur de la loterie, 18, Rue Grange-Batelière, PARIS.

L. BOULANGER, éditeur, 83, rue de Rennes, PARIS

DICTIONNAIRE UNIVERSEL ILLUSTRÉ

DE LA

GÉOGRAPHIE & DES VOYAGES

COMPRENANT :

la description physique, politique, etc., de tous les états, de toutes les contrées de l'Europe ; la description archéologique de toutes les villes, villages, hameaux, renfermant des curiosités, des articles détaillés sur les montagnes, les fleuves, les rivières, etc. ; des études sur les mœurs et usages des peuples, par une société de gens de lettres, de touristes et de savants, sous la direction de

G. Lucien HUARD

PRIME :

Dans la 1^{re} livraison une carte de la Cochinchine et du Tonkin

DICTIONNAIRE UNIVERSEL ILLUSTRÉ

DE LA

VIE FRANÇAISE

COMPRENANT :

la biographie de tous les Français marquant de l'époque actuelle, l'analyse des œuvres les plus célèbres, la monographie des instituts, académies, l'histoire des principaux théâtres et journaux, etc. ; en général, tout ce qui constitue la vie intellectuelle et sociale de la France. Par une société de gens de lettres et de savants, sous la direction de

Jules LERMINA

PRIME :

La 1^{re} livraison contiendra le portrait de J. Grévy, la 2^{me} celui de V. Hugo, d'après Bonnet.

ON DEMANDE

UN PLACIER

Visitant les Négociants de Lyon

Pour renseignements, écrire au bureau du journal, 44, place de la République.



IMPRIMERIE NOUVELLE

LYON, 52, rue Ferrandière, 52, LYON